



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-08

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil des maires a adopté à sa séance du 16 avril 2025 le projet de règlement no 2025-08 modifiant le schéma d'aménagement no 2002-16 afin de permettre le développement Mont-Ste-Cécile et protéger les milieux humides du lac des Trois-Milles.

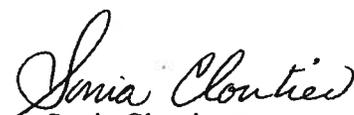
QU'une assemblée publique de consultation en rapport avec ce règlement, sera tenue **au bureau de la Municipalité de Nantes situé au 1244, rue Principale, à Nantes, le jeudi 26 juin 2025 à compter de 19 h 30**, et ce, afin de présenter et d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et d'entendre les personnes intéressées à se prononcer sur ce projet.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce projet de modifications en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2025-08 A POUR BUT DE :

- **Sainte-Cécile-de-Whitton** : Ajouter la partie du lot 6 399 801 incluse dans l'affectation Villégiature à l'intérieur de l'affectation Rurale et inclure 14 hectares de la partie du lot 3 480 557 à l'intérieur de l'affectation Villégiature.

Donné à Lac-Mégantic ce 3 juin 2025.


Sonia Cloutier
Directrice générale
Greffière-trésorière